



Du 18 décembre 2024

District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX

Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : district@savoie.fff.fr

Site : <http://savoie.fff.fr>



**Le District sera fermé
du mercredi 25 décembre au mercredi 1er
janvier 2025 inclus.**



SOMMAIRE

Comité directeur	pages 2-3	Commission des Coupes	pages 32 à 36
Commission des Médailles.....	pages 4 à 6	Commission Féminines	page 37
Secrétariat	page 7-8	Commission Critérium Féminin séniors	page 38
Trésorerie.....	page 8	Commission Foot Loisirs – Nouvelles pratiques.....	page 39
Commission Délégations.....	page 9	Commission Technique.....	pages 40 à 44
Commission Sportive.....	pages 10 à 13	Commission des Règlements	pages 45 - 46
Commission des Jeunes.....	pages 14 à 21	Commission des Arbitres	pages 47 à 51
Commission Futsal	pages 22 à 30	Commission FAFA.....	pages 52 à 54
Commission Fair Play.....	pages 31	Commission de Discipline.....	pages 55 à 57
		Annexes :	page 58



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de
faire vivre le Football, nous
saisissons la balle au bond.

COMITÉ DIRECTEUR

Réunion du Lundi 16 décembre 2024

Président : Mr ANSELME

Présents :

Mmes. LECHALARD – LEFEVRE – TRILLAT – JULLIARD

Mrs. CRESTEE – ELHOMBRE – COHEN – GALLET – GACHET – VALENTINO – YSARD – HUNSTEDT – DESMARIEUX – SOARES – TOGNET – JANET – FONTAINE – SPADA

Excusés :

Mme. VINIT

Mrs. GUICHARD – CLEMENT – SAILÉ – CARÉGLIO

*_**

Le président du District, les membres du Comité de Direction et des Commissions, le personnel, souhaitent un prompt rétablissement. A notre collègue, Alain FANGET, instructeur au sein de la Commission de Discipline et à notre collègue Alain CAREGLIO, membre du Comité de Direction.

Note aux clubs :

Le District de Savoie de Football sera fermé du 25 décembre 2024 au 1^{er} janvier 2025.





Note aux Clubs

Week-end des bénévoles

Le prochain « week-end des bénévoles » à Clairefontaine est prévu les **15 et 16 mars 2025**. La Savoie doit proposer 6 bénévoles.

Le départ est prévu tôt le samedi matin. Le retour tard le dimanche soir. Tous les frais sont pris en charge par la FFF et le district. Les critères sont les suivants :

Être bénévole licencié dirigeant ou volontaire de club comptant moins de **7 ans** d'ancienneté, Être âgé au minimum de 18 ans à la date de l'évènement, Être au maximum 2 bénévoles du même club. Les clubs doivent envoyer les noms de leurs candidats au district **avant le 15 janvier**.

L'AG du district

L'AG du district se tiendra le samedi 21 juin après-midi. Les clubs intéressés pour l'organiser doivent candidater au district pour le **31 janvier au plus tard**.

Rencontres de dialogues et d'échanges avec les clubs.

Le district va organiser des rencontres de dialogues et d'échanges avec les clubs.

La 1^{ère} concernera les clubs de Tarentaise et se déroulera le **mercredi 18 décembre à 18h45 à la salle polyvalente de la Bâthie**.

La présence des clubs est vivement souhaitée. Voir courrier en annexe du PV.

Clubs concernés : FC HAUTE TARENTEISE, UO ALBERTVILLE, ALBERTVILLE SPORT 73, ES TARENTEISE, AS MONTAGNY, AS BOZEL, US LA BATHIE, FC MERCURY, AS UGINE, MARTHOD SP, US GRIGNON, AS HAUTE COMBE DE SAVOIE, AS FUTSAL MOUTIERS, FC BEAUFORTIN QUEIGE.

Le droit à l'image des sportifs et l'utilisation des vidéos des manifestations sportives

Vous trouverez en P.J. la note concernant "Le droit à l'image des sportifs et l'utilisation des vidéos des manifestations sportives".

Le district rappelle qu'une rencontre de foot peut être filmée, mais **UNIQUEMENT** pour un **USAGE INTERNE** à des fins d'analyses techniques. Ainsi la diffusion d'images ou de vidéos en dehors de ce cadre (réseaux sociaux, internet, ...) est **FORMELLEMENT INTERDITE**.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions de la part des instances du football, mais ils peuvent aussi faire l'objet de plaintes auprès des tribunaux !!!



COMMISSION DES MEDAILLES

Présidente : Carole VINIT - 07 88 67 32 78.

Mercredi 18 décembre 2024

Ce vendredi 13 décembre a eu lieu la remise des médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif pour l'année 2024, dans les salons de la préfecture, en présence de :

- | | |
|-----------------------------|--|
| - Mr Jean François COULOMME | Député |
| - Mme Laurence TUR | Secrétaire Générale de la Préfecture |
| - Mr Fabien BROUQUIER | Chef de service DDJSPP |
| - Mme Fabienne COULON | Service médaille de la préfecture |
| - Mr Luc BERTHOUD | Conseiller Départementale |
| - Mr Jean Claude TONDEUR | Président du CDOS |
| - Mr Bruno CASARIN | Président du Comité Départementale des Médaillés |
| - Mr Didier ANSELME | Président du District De Savoie Excusé |

Après le discours de Mme TUR, Mr BROUQUIER a fait état du CV de chaque récipiendaire

Pour terminer cette soirée un apéritif dinatoire était servi

Ont reçu une médaille, en récompense de la constance et de la qualité de leur investissement et de leurs responsabilités bénévoles exercées en faveur du football local et départemental.

MÉDAILLE de jeunesse, des sports et de l'engagement associatif 2024

Médailles de BRONZE

Mme Martine HERY	CA YENNE
Mme Fany JULLIAN	FC LA ROCHETTE
Mme Andrea PEILLEX	FC LA ROCHETTE
Mr Jean Pierre BERTRAND	FC BEAUFORTAIN
Mr Thierry BOISSONNET	ST REMY
Mr Alain EXARTIER	FC VILLARGONDRAN
Mr René GARAVEL	US CHARTREUSE GUIERS
Mr Ludovic HABDI	US LA RAVOIRE
Mr Francis MOREL BIRON	US CHARTREUSE GUIERS
Mr Jean Louis REVIL SIGNORAT	FC BEAUFORTAIN
Mr Cedric YSARD	FUSTAL ROCHETTE OLYMPIQUE



MEDAILLES ARGENT

Mr Luc FLEURY
Mr Patrick GALLET
Mr Hernani LOPES SOARES

AF MONTMELIAN
DISTRICT DE SAVOIE
DISTRICT DE SAVOIE





Demande de médailles Jeunesse et Sports



Les clubs qui souhaitent voir récompenser un adhérent de leur club (Dirigeant /dirigeante, éducateur, membre du bureau ou des manifestations) par l'obtention d'une médaille jeunesse et Sports (bronze argent ou or) sont priés de contacter :

Carole VINIT au 07 88 67 32 78.

Avant le 27 janvier 2025 délai de rigueur

Médaille de bronze à partir de 6 années

Médaille d'argent après 10 années dont 4 après la médaille de bronze

Médaille d'or après 15 années dont 5 après la médaille d'argent.





SECRÉTARIAT

RÉUNION du Lundi 16 Décembre 2024

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 9 Décembre 2024 au 16 Décembre 2024

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers :

U.S. LA MOTTE SERVOLEX - A.S. MONTAGNY – US GRIGNON

Commission d'appel en matière réglementaire :

C.A. MAURIENNE F. – FC DE HAUTE TARENTEISE

Commission Sportive:

GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE (2) - ENT. VAL D'HYERES - J.S. CHAMBERIENNE - AS CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC - COEUR DE SAVOIE FOOTBALL - Acel KHAIJOU - A.S. NOVALAISIEENNE - U.S. CHARTREUSE GUIERS - CHALLES S.F. - MONTMELIAN A. - U.S. CHARTREUSE GUIERS - F. C. CHAMBOTTE - U.S. GRIGNON (2) - ENT. S. DE TARENTEISE - A.S. D'UGINE - U.S.C. AIGUEBELLE (2) - ET.S. LE BOURGET DU LAC – COMMUNE D'ENTRELACS - Bilel CHAFAI - U.S. DOMESSIN (2°) U.S. LA MOTTE SERVOLEX (2) - F.C. LAISSAUD - F. C. CHAMBOTTE (2)- A.S. MONT JOVET BOZEL - FC Bauges - F.C. VILLARGONDRAN - F.C. SUD LAC – FC BELLE ETOILE MERCURY – A.S.MONT JOVET BOZEL – Mairie de LA BIOLLE – FC DU NIVOLET –FC ST BALDOPH (2)

Commission Des Arbitres :

F.C. ST MICHEL SP. - U.S. CHARTREUSE GUIERS (2) - Melih KARABULUT -Abdelhamid BELLIR – Gérard SOTO (2) - F.C. BELLE ETOILE MERCURY –Sauveur MICALLEF – PERRON Emmanuel – FC QUEIGE BEAUFORT – Hamza SBARTAÏ- Laurent CABY

Commission De Discipline :

Courrier :

ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY – US GRAND MONT LA BATHIE -

Rapport:

Laurent CABY (6) - KOCA Tolgahan - Hamza SBARTAÏ - Biollay Football Club – DURMAZ Tayfun – TAYLAN Baris

Commission des Coupes:

GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE



Commission des Terrains :

U.S. PONTOISE - Communauté de Communes Vallée d'Aigueblanche

Commission FFA :

Communauté de Commune Cœur de Savoie ARVAN – Mairie de ST REMY DE MAURIENNE



TRÉSORERIE

Mercredi 18 décembre 2024

Virement

BIOLLAY FC :

62,00 €



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr



COMMISSION DÉLÉGATIONS

Président : Jérôme SPADA

18 décembre 2024

Responsable des Désignations :

Jérôme SPADA Tel : 06 76 04 25 57

Toute demande de délégué pour un match **doit impérativement se faire avant le lundi 18h00,**
Précèdent la rencontre.

Ce délai dépassé votre demande ne sera pas prise en compte.

Cette demande doit être faite via l'adresse officielle du club :
n°affiliation@laurafoot.net

Et renvoyer au District de Savoie avec le fichier Excel ci -joint :

DEMANDE DE DÉLÉGUÉ PAR LES CLUBS





COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du lundi 16 décembre 2024

Présents : Sauveur MICALLEF, Cédric YSARD, Jacky GACHET.

La commission Sportive se réunira pour un prochain PV le 06 janvier 2025

COURRIERS CLUBS

U.S.C AIGUEBELLE 1 ET 2 : Terrain Impraticable Reçu Arrêté Municipal jusqu'au 31 décembre 2024

F.C Laissaud 1 : Terrain Impraticable Reçu Arrêté Municipal jusqu'au 12 janvier 2025

F.C VILLARGONDRAN 1 : Terrain Impraticable Reçu Arrêté Municipal pour le 15 décembre 2024.

F.C CHAMBOTTE 3 : Terrain Impraticable Reçu Arrêté Municipal ENTRELACS et La Biolle jusqu'au 05/ janvier 2025

A.S CUINES 1 : Terrain Impraticable Reçu Arrêté Municipal jusqu'au 31 décembre 2024 demande pour modification de rencontre D2 pour jouer le samedi 14 décembre 2024 à 14H30 avec terrain de repli terrain Joseph GAVARINI à ST JEAN MAURIENNE.

Demande effectuée au club de la J.S.C refusant cette demande.

J.S CHAMBERY 2 : lu et noté, refus demande d'inversion.

A.S NOVALAISIEENNE 1 : Terrain Impraticable Reçu Arrêté Municipal jusqu'au 16 février 2025

F.C. SUD LAC : reçu mail samedi 14 décembre 2024 à 18H et Arrêté municipal pour terrain impraticable.

FC ST MICHEL : lu et noté, désidératas à effectués impérativement sur FOOTCLUBS pour votre équipe D5



RAPPEL REGLEMENTS SPORTIF DU DISTRICT

En cas de terrain impraticable (arrêté municipal ou constat de délégué de secteur), les responsables de la commission sportive doivent OBLIGATOIREMENT être prévenus par téléphone (message vocal si besoin).

A partir du 13 décembre 2024 la commission appliquera le règlement du District

Les clubs recevant ne respectant pas ces directives seront Amendé.

Responsable Séniors : Cédric YSARD : 07 71 01 89 31

Adjoint Séniors : Sauveur MICALLEF : 06 23 06 49 93

Le club **F.C SUD LAC 1** sera amendé pour ne pas avoir respecté le règlement sportif du District, aucun appel téléphonique pour information du report match du 15 décembre 2024 D3A à un membre de la commission sportive, une fiche navette sera effectuée pour la trésorerie.

PHASE de PRINTEMPS

Concernant la phase de printemps, ci-dessous les modalités de la phase 2 en D5 :

Poule A NIVEAU 1 Pour accession en D4

Les clubs de D5 doivent se réengager et préciser leurs desideratas sur FOOTCLUBS

5 premières équipes POULE A + 5 premières équipes POULE B (10 équipes).

Poule B NIVEAU 2

Les autres équipes + éventuellement les nouveaux inscrits

Poule A

AIX 3

ENT.S. DRUMETTAZ 3

COGNINSP2

HFCC2

F.C SUD LAC 2 OU A.S NOVALAISE2

En attente de décision disciplinaire

AF73

F.C MERCURY 3

U.S LA BATHIE 2

F.C CHALLES 2

A.S BOZEL 2

Poule B

F.C SUD LAC 2 OU AS NOVALAISE 2

attente de décision disciplinaire

U.S DOMESSIN 2

ENT VAL D'HYERES 3

A. S LA BRIDOIRE 2

ENT CHAUTAGNE 2

A.S HTE COMBE 2

F.C LA ROCHETTE 2

F.C ST MICHEL2

U.S GRIGNON 2

E.S TARENTEISE 3

Les clubs qui désirent engager une équipe en D5 POULE B printemps

Doivent le faire avant le 19 janvier 2025

Pour toute information sur le déroulement, prendre contact avec un membre de la Commission.

MATCH Commissions Compétentes

Commission Appel en attente décision avant homologation :

Match N° 28653375 D1 20H du 28 septembre 2024

Match Arrêté (extinction de l'éclairage)

ST PIERRE SPORT1 – U.S CHARTREUSE 1



Commission Règlement :

Match D3A N° 28959397, A.P.C.R 2/ US DOMESSIN 1 du 10 novembre 2024

Commission Règlement :

Match N°28958136 D4A, du 24 novembre 2024 FC LAISSAUD2 / A.S BRIDOIRE 1

Dossier Discipline en attente décision avant homologation :

Match N°29455061 (Arrêté) D5A du 17 novembre 2024 A.S NOVALAISIEENNE 2 F.C SUD LAC 2

Commission Appel en attente avant homologation :

Match N°28961393 D3B , US GRIGNON 1/FC SAINT MICHEL 1 du 17 novembre 2024.

Club C.A.M 2 Appel contre de la décision Commission Sportive en attente avant homologation :

Match N° 28655605 D4B du 23 novembre 2024 U.O.A 2/ C.A.M 2

Abandon de terrain à la 77ème Minute du club C.A.M2

Commission Règlement

Match n°28650178 du 01/12/2024 D2 U.S LA RAVOIRE 1/ F.C VILLARGONDRAN 1

HOMOLOGATIONS

Commission Règlement Décision

Match N° 28959397 D3A A.P.C.R 2/ US DOMESSIN 1 du 10 novembre 2024

Décide match perdu par pénalité -1pt à DOMESSIN

Résultats du match : A.P.C.R 2 : 1 but, 3pts

DOMESSIN 1 : 0 but -1pt

Commission Règlement Décision

Match N°28958136 : FC LAISSAUD 2/ AS LA BRIDOIRE 1 Seniors D4 poule A du 24 novembre 2024.

Décide match perdu par pénalité à LA BRIDOIRE 1

Résultats du match : LAISSAUD 2 : 1 but , 3pts

LA BRIDOIRE1 : 0 but , -1pt

MATCH Reporté, Reprogrammé

Journée 12 remise du 08 décembre 2024, programmées le 15 décembre 2024

Reprogrammations au 02 mars 2024, les clubs désirant jouer le samedi soir peuvent faire une demande de modification sur FOOTCLUBS dans les délais prévus.

1) Match Retour n°28780921 D1 du 08 décembre 2024, COGNINSP1/ U.O.A 1

Reprogrammé le 02 mars 2025 à 14H30

2) Match Retour n°28650420 D1 du 08 décembre 2024, U.S.C AIGUEBELLE 1/ A.F MONTMELIAN

Reprogrammé le 01 mars 2025 à 20h00

3) Match Retour n°28655693 D4B du 08 décembre 2024, U.S.C AIGUEBELLE 2/ CA MAURIENNE2,

Reprogrammé le 02 mars 2025 à 14H30

4) Match Retour n°28653391 D1 du 08 décembre 2024, F.C LAISSAUD1/ U. S. CHARTREUSE 1



Reprogrammé le 02 mars 2025 à 14H30

5) Match Retour n°28650185 D2 du 08 décembre 2024 F.C VILLARGONDRAN1 / ENT.S DRUMETTAZ 2

Reprogrammé le 02 mars 2025 à 14H30

6) Match Retour n°28650186 D2 du 08 décembre 2024 A.S CUINES 1/J.SCHAMBERY2

Reprogrammé le 02 mars 2025 à 14H30

7) Match Retour n° 28959422 D3A du 08 décembre 2024, F.C CHAMBOTTE 3/ A.S BRISON 1

Reprogrammé le 01 mars 2025 à 20h00

8) Match Retour n°28959420 D3A du 08 décembre 2024, A.S NOVALAISE1 /U. S LA RAVOIRE2

Reprogrammé le 02 mars 2025 à 14H30

9) Match Retour n° 28959421 D3A du 08 décembre 2024 F.C SUD LAC 1/US DOMESSIN1

Reprogrammé le 02 mars 2025 à 14H30

10) Match Retour n° 28961411 D3B du 08 décembre 2024, U.S GRIGNON 1/ A.F MONTMELIAN2,

Reprogrammé le 02 mars 2025 à 14H30

11) Match Retour n° 28961410 D3B du 08 décembre 2024, A.S BOZEL 1/ F.C BAUGES

Reprogrammé le 02 mars 2025 à 14H30

12) Match (Aller) n° 28650408 D1 du 24/11/2024 HAUTE TARENTEISE 1/ F.C CHAMBOTTE2

Reprogrammé le 02 mars 2025 à 14H30

(Attention application de l'Article 26-10-2)

La commission sportive tient à rappeler à tous les clubs que pour la saison 2024/2025, il sera fait strictement application, conformément aux directives de la LAURAFoot, de n'accepter que les courriels portant l'adresse officielle « ... Laurafoot.net ».

Tout autre courriel portant une adresse différente sera systématiquement rejeté. Merci pour chaque courrier ou mail envoyé à la boîte mail de la sportive de préciser la Catégorie, la poule, l'horaire et le numéro du match et de le signer.

Les membres de la commission sportive vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année, et une bonne trêve.





COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du 16 décembre 2024

COURRIER RECU

Reçu :

ES-TARENTEISE : lu et noté

PROGRAMMATION CHAMPIONNAT

Matches : La commission reporte le match n°28860607 au 09 mars 2025

Match N° 28860607 FC ST-BALDOPH / ES-TARENTEISE à 14 H 30.

La commission vous souhaite de bonnes fêtes Et rendez -vous en 2025





U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

18 décembre 2024

TOUS les matchs sont programmés à **14h30** et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB avec accord des deux clubs concernés

NOTE AUX CLUBS – RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

Les matchs non joués n'ayant aucune incidence sur le classement NE SERONT PAS JOUES.
La composition des poules paraîtra ultérieurement.

La commission vous souhaite des joyeuses fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous en JANVIER.





U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du Lundi 16 décembre 2024

COURRIER RECU

LA SAVOYARDE – CHAMBERY SAVOIE FOOT. RECUE FEUILLE DE MATCH.

D.1. POULE A. JOURNEE 09 DU 01 décembre 2024.

Match N°. 29547429. CHAMBERY SAVOIE FOOT 2 / ENT. BASSE MAURIENNE 1.

D.2 POULE A. JOURNEE 08 DU 24 novembre 2024.

Match N°. 29423074. A.S. BOZEL 1 / G.J. LA SAVOYARDE 2.

D.2. POULE B. JOURNEE 09 DU 01/12/2024.

D.2. POULE C. JOURNEE DU 08/12 2024. MANQUE LE RESULTAT ET LA FEUILLE DE MATCH.

Match N°. 29531283. COGNIN SPORT 1 / ENT. VAL D'HYERES 1. (Pour le lundi 23 décembre 2024).

Noté et lu courrier **commission FEMININES** pour ALTERNANCE avec les U/15.

U1/ 15 A HUIT.

RECUE FEUILLE PLATEAUX DE LA JOURNEE 08 & 09 DU 01/12/204 & DU 08/10/2024.

PLATEAU N°. 2 : Club organisateur ST. PIERRE SPORT. (Visiteurs licences absentes).

PLATEAU N°. 1 : Club organisateur MERCURY (E.S. TARENTOISE ABSENT NON PREVENU).

Trop de feuilles plateaux nous arrivent incomplètes (Joueur présent sans N°. de licence ou un des clubs n'a rien rempli).

Pour le championnat printemps la commission sera vigilante et amendera si nécessaire.

La commission U/15 vous souhaite d'excellente FÊTES de fin d'année.





U13 Yann THILL : 06 50 96 07 02

Réunion du lundi 16 décembre 2024

Note aux clubs

- Le District sera représenté au critérium régional pour la phase de printemps par les clubs suivants :
 - CHAMBERY SAVOIE FOOT
 - U.S. LA RAVOIRE
 - F.C. NIVOLET
- Les journées du 21 et 28 décembre ne sont pas à jouer.
- POUR LA RENTREE Nous avons espoir de vous fournir très rapidement les plannings de la phase de printemps.

FMI

- Les FMI sont actives pour les matchs U13 pour toutes les poules D1, D2 et D3.

La FMI sera obligatoire pour l'ensemble des divisions.

Nous invitons les clubs à vérifier que l'ensemble de leurs éducateurs soit bien accrédité à la FMI sur FOOT-CLUB et qu'ils aient des codes valides pour la phase de printemps.

Un tuto vous est proposé sur le lien suivant pour la préparation de match des week-ends à venir.

<https://www.youtube.com/watch?v=of4KMDHDbY0>

(Tutoriel pour une démonstration sur le foot à 11.)

FEUILLES DE MATCH D3

- Trop de feuilles de match ne sont pas revenues, de la dernière journée de championnat du 30 novembre 24
 - Celle-ci nous permet une meilleure harmonie des poules pour la phase printemps.
(Changements de division...)

A l'issue de la reprise nous nous verrons dans l'obligations d'amender tout manque de FMI ou feuille de match.

NOUS VOUS SOUHAITONS UN JOYEUX NOËL.
ET DE BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE.



U11 Fabien FONTAINE

16 décembre 2024

Courriers reçus :

- AIX FC : reçu votre mail du 9/11. Effectivement pour le 7/12, les documents sont transmis et reçus mais pas pour les dates précédentes... Il faut bien penser à cliquer sur VALIDER (en bas à droite) une fois chaque document déposé avant de changer de page. Veuillez faire le nécessaire pour les plateaux J5 du 23/11 et J6 du 30/11 pour toutes vos équipes.

Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J5 du 23 novembre 2024

D2/D3

- BIOLLAY FC 1 ET 2 (feuille d'effectif)
- US CHARTREUSE 2 ET 3 (feuille d'effectif)

DERNIER RAPPEL : Retour des documents manquants sur le FAL avant le vendredi 20 décembre sous peine d'amende de 35 euros.

Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J6 du 30 novembre 2024

D1

- AIX FC 1 et 2 (feuille d'effectif)
- CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL 2 (feuille d'effectif)
- CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL 1 (feuille de critérium et feuille d'effectif)
- US CHARTREUSE GUIERS 1 (feuille d'effectif)

D2/D3

- AIX FC 3 ET 4 (feuille d'effectif)
- US CULOZ GRAND COLOMBIER (feuille d'effectif)
- BIOLLAY FC 1 ET 2 (feuille de critérium et feuille d'effectif)



- CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL 3 (feuille d'effectif)
- FC VILLARGONDRAN 1 (feuille d'effectif)
- UO ALBERTVILLE 1 ET 2 (feuille d'effectif)
- A.S. MONT JOVET BOZEL 1 ET 2 (feuille d'effectif)
- US CHARTREUSE GUIERS FEMININES (feuille d'effectif)

DERNIER RAPPEL : Retour des documents manquants sur le FAL avant le vendredi 20 décembre sous peine d'amende de 35 euros.

Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J7 du 7 décembre 2024

D1

- US LA MOTTE SERVOLEX 1 et 2 (feuille de critérium et feuille d'effectif)
- CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL 2 (feuille d'effectif)
- CA MAURIENNE 1 (feuille d'effectif)
- FC LAISSAUD 1 (feuille d'effectif)

D2/D3

- FC SUD LAC 2 (feuille d'effectif)
- US CULOZ GRAND COLOMBIER (feuille d'effectif)
- BIOLLAY FC 1 ET 2 (feuille d'effectif)
- C.A. YENNOIS 1 ET 2 (feuille d'effectif)
- FC LAISSAUD 2 ET 3 (feuille d'effectif)
- FC CHAMBOTTE FEMININES (feuille d'effectif)
- FC SUD LAC 1 (feuille d'effectif)
- A.S. LE MONTCEL 1 (feuille d'effectif)
- U.S. CHARTREUSE GUIERS 1 F (feuille d'effectif)
- UO ALBERTVILLE 1 ET 2 (feuille de critérium et feuille d'effectif)
- FC LA ROCHETTE 1 (feuille d'effectif)

Retour des documents manquants sur le FAL avant le vendredi 20 décembre sous peine d'amende de 35 euros.



Mercredi 18 décembre 2024

Quelques rappels importants :

- Merci de vous référer au document d'organisation pour tout ce qui concerne les lois du jeu (disponible sur le site internet du District – Rubrique « PRATIQUES JEUNES »)
- Pour favoriser le temps de jeu de tous, un seul remplaçant par équipe. Je ne peux pas avoir 3 remplaçants en U9 (cela paraît improbable). Il vaut mieux engager une autre équipe et la confier à un parent bienveillant, qui connaît les règles du jeu.



- On ne peut pas avoir plus de deux équipes du même club par niveau de pratique. Il n'est pas autorisé de contacter le club accueil pour engager cette troisième équipe.
- En cas d'absence, merci de prévenir IMPERATIVEMENT le club accueil.
- Merci de veiller à la bonne **matérialisation (une ou deux coupelles ou assiettes plates)** et à la mise en place des bonnes **distances (8 mètres)** pour les surfaces du gardien de but (repères pour le GB et la relance protégée = repère pour les joueurs adverses).

Les clubs « accueil » doivent identifier (cocher) dans le logiciel FAL sur le secteur des débrouillés et débutants :

- Les équipes présentes
- Les équipes absentes ayant prévenu
- Les équipes absentes sans prévenir

Les clubs « accueil » doivent enregistrer les feuilles de plateaux sur le secteur des débrouillés et débutants.

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles de plateaux seront amendés de 35€

Amendes pour les clubs suivants à partir du mercredi 18/12/2024 :

UNIQUEMENT LES SITES AVEC FEUILLE MANQUANTE

<input type="checkbox"/>	Journée	Secteur	Poule	Site	Organisateur	Feuille de plateau
<input type="checkbox"/>	(2) Journée 5 - 23/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 1	504423 - AIX F.C.	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	(2) Journée 5 - 23/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 2	582556 - GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	(2) Journée 5 - 23/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 3	581459 - CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	(2) Journée 5 - 23/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 4	532826 - F.C. ST BALDOPH	✗ ⊕

Amendes pour les clubs suivants à partir du prochain PV :

UNIQUEMENT LES SITES AVEC FEUILLE MANQUANTE

<input type="checkbox"/>	Journée	Secteur	Poule	Site	Organisateur	Feuille de plateau	Feuille de présence
<input type="checkbox"/>	Journée 6 - 30/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 1		✗ ⊕	0 / 0
<input type="checkbox"/>	Journée 6 - 30/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 2		✗ ⊕	0 / 0
<input type="checkbox"/>	Journée 6 - 30/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 3	552674 - ENT. S. DE TARENDAISE	✗ ⊕	2 / 3
<input type="checkbox"/>	Journée 6 - 30/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 4	515259 - U.S.C. AIGUEBELLE	✗ ⊕	2 / 4

U6/U7 Edouard FROGER

Mercredi 18 décembre 2024

Le logiciel F.A.L. (accessible via Footclubs) a été mis en place sur cette phase d'automne. Il permet de déposer les feuilles de plateaux et les feuilles d'effectifs pour les catégories U6 et U7.



Les clubs « accueil » doivent identifier (cocher) dans le logiciel :

- Les équipes présentes
- Les équipes absentes ayant prévenu
- Les équipes absentes sans prévenir

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles de plateaux seront amendés de 35€

U7 : Feuilles de plateaux manquantes :

BIOLLAY FC : Amende de 35€ (feuille de plateau manquante pour la journée du 23 novembre)

U6 : Feuilles de plateaux manquantes :

Amendes à partir du mercredi 08/01/2025 (PV) : transmission du document le mardi 07/01 au plus tard

UNIQUEMENT LES SITES AVEC FEUILLE MANQUANTE

<input type="checkbox"/>	Journée	Secteur	Poule	Site	Organisateur	Feuille de plateau
<input type="checkbox"/>	Journée 3 - 30/11/2024	POULE UNIQUE	UNIQUE	SITE 1	504423 - AIX F.C.	X +

Pour rappel, avec la multiplication des rencontres le samedi après-midi (U13, U17, U20, U15F, U18F), 3 créneaux de pratique sont autorisés :

- RDV 14H00 – Début 14H30 (horaire par défaut)
- RDV 13H30 – Début 14H00
- RDV 13H00 – Début 13H30

En cas de modification d'horaire ou de lieu, merci de nous le faire savoir, dans les meilleurs délais, par retour de mail à : edouard.froger@savoie.fff.fr

Pour rappel, l'horaire indiqué est celle **du début du plateau** :

JOURNÉE 3 - SAMEDI 30 NOVEMBRE 2024 - CLASSIQUE



SITE 1 - 13h30	SITE 2 - 14h	SITE 3 - 14h
<input type="checkbox"/> ANNULER	<input type="checkbox"/> ANNULER	<input type="checkbox"/> ANNULER
560679 - A.S. DE BARBERAZ 730290101 - BARBERAZ - STADE MU...	582556 - GROUPEMENT JEUNES DE L'... 732040101 - LE PONT DE BEAUVOISIN ...	504423 - AIX F.C. 730080301 - AIX LES BAINS - STADE ...
14 équipe(s)	12 équipe(s)	13 équipe(s)



COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 16 décembre 2024

Championnat Bi-Départemental FUTSAL 2025 Liste définitive des équipes inscrites pour le championnat 2024/2025

Pour le 73 :

ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE 2
FUTSAL BOURGET UNITED 1
U S CHARTREUSE GUIERS 1
FUTSAL K-PUC 1 MONTMELIAN
ASSOCIATION SAVOYARDE FUTSAL MOUTIERS

Pour le 74 :

THONON LES BAINS
CLUSES BONNEVILLE FORON 74
F C VERMILLON

COMMISSION DES FINANCES

Réunion du 9 décembre 2024

Présents : Anselme, Cohen, Janet

Etude du dossier du club de futsal U.S. CLUSES BONNEVILLE FORON 74 concernant les sommes dues au district.
La commission des finances réunie ce jour observe que :

- Le club doit au district la somme de 613,00 € au 31 octobre 2024 (PV du 13 novembre).
- Le versement n'a pas eu lieu à la date limite du 25 novembre. De ce fait, le club est amendé de 50 € supplémentaires (PV du 13 novembre).
- Le district de Haute-Savoie a été tenu informé de cette problématique.
- Aucun versement n'est intervenu à ce jour.
- Les sommes dues le sont depuis de très nombreux mois.

Par soucis d'équité envers tous les clubs savoyards qui ont honoré dans les temps leurs créances envers le district, la commission des finances décide de mettre en application l'article 39 bis – 3 des règlements du district. De ce fait, le club est prié de faire parvenir cette somme au district sous 15 jours à compter de cette parution. En cas de non-régularisation dans ce délai, un retrait de 4 points au classement du championnat de son équipe « une » sera appliqué dans un premier temps. Il est rappelé que la sanction extrême (prévue dans nos règlements) pourra aller jusqu'à l'exclusion du championnat.



Coupes de Savoie Futsal 2025

Catégorie U12/13 MASCULINS :

Dates retenues pour les Plateaux :

1^{ère} journée, samedi 18 ou dimanche 19 janvier 2025 doit rester 15 équipes

2^{ème} journée, samedi 01 ou dimanche 2 février 2025 doit rester 6 équipes

3^{ème} journée, demies finales samedi 15 ou dimanche 16 février 2025 avec 2 poules de 3 équipes.

Finale dimanche 23 février 2025

1^{er} TOUR

PLATEAU A GYMNASSE DU CENTENAIRE A LA ROCHETTE

DIMANCHE 19 JANVIER 25 RENDEZ VOUS 13H00 DEBUT 13H45

CLUB SUPPORT AFUTSAL ROCHETTE O

AF ROCHETTE O
FC ROCHETTE
LA MOTTE
GJ LA SAVOYARDE
GRIGNON

PLATEAU B GYMNASSE DE PONT DE BEAUVOISIN

DIMANCHE 19 JANVIER 25 RENDEZ VOUS 9H00 DEBUT 9H45

CLUB SUPPORT US CHARTREUSE GUIERS

US CHARTREUSE GUIERS
GAPS
SUD LAC
FC CHAMBOTTE
ES DRUMETTAZ M

PLATEAU C GYMNASSE DU COLLEGE DE BARBY

SAMEDI 18 JANVIER 25 RENDEZ VOUS 9H00 DEBUT 9H45

CLUB SUPPORT FC NIVOLET

FC NIVOLET
BARBERAZ
MERCURY
ENT BASSE MAURIENNE
ENT VAL D'HYERES

PLATEAU D GYMNASSE DU COLLEGE DE BOURG ST MAURICE

DIMANCHE 19 JANVIER 25 RENDEZ VOUS 9H00 DEBUT 9H45

CLUB SUPPORT FC HAUTE TARENTEISE



FC HAUTE TARENTEISE
ES TARENTEISE
LA BATHIE
AS HAUTE COMBE S
U O ALBERTVILLE

PLATEAU E GYMNASSE DELPHINE ET JONATHAN CHAMBERY

SAMEDI 18 JANVIER 25 RENDEZ 14H00 DEBUT 14H45

CLUB SUPPORT CHAMBERY SAVOIE FOOT

CHY SAVOIE F
US LA RAVOIRE
MODANE
UGINE
LE BOURGET DU L

Catégorie U 14/15 MASCULINS :

1^{ère} journée, samedi 11 ou dimanche 12 janvier 2025 doit rester 12 équipes

2^{ème} journée, samedi 25 ou dimanche 26 janvier 2025 doit rester 6 équipes

3^{ème} journée, demies finales samedi 15 ou dimanche 16 février 2025 avec 2 poules de 3 équipes.

Finale dimanche 23 février 2025

Pour les plateaux U15, 10 joueurs maxi par équipe, équipement complet obligatoire (protège tibia, pas de collant, pas de piercing sur une surface de peau visible...) Les équipes doivent avoir 2 jeux de maillots numérotés de couleurs différentes. 5 chasubles et au moins 1 ballon réglementaire FUTSAL. Une péréquation est réalisée pour le règlement des arbitres. Rien à régler sur place. Une commission de discipline éphémère est constituée par les arbitres présents, l'accompagnateur d'arbitre et éventuellement le responsable du district présent sur le plateau. Elle pourra prendre toutes les décisions qui s'imposent. Vérification des licences avec Foot Compagnon ou listing FOOTCLUB avec photos.

1^{er} TOUR

PLATEAU A

Gymnase des ECHELLES

SAMEDI 11 JANVIER 25 RDV 13H00 DEBUT 13H45

CLUB SUPPORT US CHARTREUSE GUIERS

US CHARTREUSE GUIERS
ENT CHAUTAGNE/CULOZ
FC NIVOLET
FC SUD LAC
FUTSAL BOURGET UNITED

PLATEAU B

Gymnase du Centenaire à LA ROCHETTE

SAMEDI 11 JANVIER 25 RDV 13H00 DEBUT 13H45

CLUB SUPPORT A FUTSAL ROCHETTE O

A FUTSAL ROCHETTE O
FC LA ROCHETTE
ENT BASSE MAURIENNE



AS UGINE
ES TARENTOISE

PLATEAU C

GYMNASSE JEAN JAURES CHAMBERY

DIMANCHE 12 JANVIER 25 RDV 8H45 DEBUT 9H30

CLUB SUPPORT DISTRICT

JS CHAMBERY
FC CHAMBOTTE
GJ LA SAVOYARDE
US LA RAVOIRE
GAPS

PLATEAU D

GYMNASSE JEAN JAURES CHAMBERY

DIMANCHE 12 JANVIER 25 RDV 13H00 DEBUT 13H45

CLUB SUPPORT DISTRICT

BARBERAZ
US LA MOTTE
FC MERCURY
LE BOURGET DU LAC
UO ALBERTVILLE

Catégorie U 16/17 MASCULINS :

Dates retenues pour les rencontres en élimination directe avec FMI.

1^{ère} journée, samedi 04 ou dimanche 05 janvier 2025. Toutes les équipes

2^{ème} journée, samedi 18 ou dimanche 19 janvier 2025. Tour de cadrage si besoin

3^{ème} journée, samedi 01 ou dimanche 02 février 2025 si nécessaire, doit rester 4 équipes.

Demies finales samedi 15 ou dimanche 16 février 2025

Finale dimanche 23 février 2025

ATTENTION : Pour toutes les équipes, merci de désigner un correspondant futsal dans cette catégorie sur FOOTCLUB pour la FMI.

Sinon pas de remontée de rencontre sur FMI.

Le club désigné en premier est recevant et doit donc venir avec sa tablette a jour.

2 fois 25 minutes. Pas de prolongation. 3 tirs au but si égalité avec des joueurs ayant terminé la rencontre sur le terrain. Péréquation pour le règlement des arbitres. Rien à payer sur place.

TIRAGE 1^{er} TOUR

US CHARTREUSE GUIERS CONTRE FC ST BALDOPH

Gymnase des Echelles, le 4 JANVIER 25 RDV 13H00 DEBUT 14H00

A FUTSAL ROCHETTE O CONTRE AS BARBERAZ

Gymnase du Centenaire LA ROCHETTE le 4 JANVIER 25 RDV 15H00 DEBUT 16H00



US LA RAVOIRE CONTRE ENT EF CHAUTAGNE/CULOZ

Gymnase DELPHINE ET JONATHAN à CHAMBERY le 5 JANVIER 25 RDV 11H00 DEBUT 11H45

GROU JEUNES LA SAVOYARDE CONTRE FC CHAMBOTTE

Gymnase du Centenaire LA ROCHETTE le 4 JANVIER 25 RDV 13H00 DEBUT 14H00

GROUP AVANT PAYS SAVOYARD CONTRE FC MERCURY

Gymnase DELPHINE ET JONATHAN à CHAMBERY le 5 JANVIER 25 RDV 12H45 DEBUT 13H30

UO ALBERTVILLE CONTRE FC NIVOLET

Gymnase DELPHINE ET JONATHAN à CHAMBERY le 5 JANVIER 25 RDV 14H30 DEBUT 15H15

JS CHAMBERY CONTRE ES TARENTEISE

Gymnase DELPHINE ET JONATHAN à CHAMBERY le 5 JANVIER 25 RDV 16H00 DEBUT 16H45

FC HT EXEMPT DU 1IER TOUR

Catégorie U 18/19/20 MASCULINS :

Suivant le nombre d'inscrits, élimination directe avec FMI ou plateaux

1^{er} journée, samedi 18 ou dimanche 19 janvier 2025

2^{ème} journée, samedi 01 ou dimanche 02 février 2025

3^{ème} journée, samedi 15 ou dimanche 16 février 2025 si nécessaire

Finale dimanche 23 février 2025

ATTENTION : pour toutes les équipes, merci de désigner un correspondant futsal pour cette catégorie sur FOOTCLUB pour la FMI. Sinon pas de remontée de rencontre SUR FMI. Le club désigné en premier est recevant et doit donc venir avec sa tablette à jour. 2 fois 25 minutes. Pas de prolongation. 3 tirs au but si égalité avec des joueurs ayant terminé la rencontre sur le terrain. Péréquation pour le règlement des arbitres. Rien à payer sur place.

TIRAGE 1^{er} TOUR

US CHARTREUSE GUIERS CONTRE GAPS

au gymnase des Echelles Le Samedi 18 Janvier Coup d'envoi 14h

FC MERCURY CONTRE FC LA ROCHETTE

FC ST BALDOPH CONTRE UO ALBERTVILLE

ES TARENTEISE CONTRE FC AIX

Ces rencontres devront avoir lieu soit les 4 ou 5, soit les 11 ou 12 soit les 18 ou 19 JANVIER 2025

Merci aux clubs recevant de signaler rapidement à la commission la date, l'heure et le lieu de la rencontre.

Si impossibilité d'avoir un gymnase, le signaler dans les plus brefs délais, avant le 22 décembre 2024.

Catégorie SENIORS MASCULINS :

Dates des semaines retenues, les matchs pouvant se jouer en semaine, le soir. Les rencontres sont en élimination directe et FMI :

1^{er} tour, les rencontres doivent se dérouler entre le 6 et le 12 janvier 2025

2^{ème} tour, les rencontres doivent se dérouler entre le 20 et le 26 janvier 2025

3^{ème} tour, les rencontres doivent se dérouler entre le 3 et 9 février 2025

Finale le dimanche 23 février 2025.

ATTENTION : Pour toutes les équipes ne participant pas au championnat futsal, merci de désigner un correspondant futsal dans cette catégorie sur FOOTCLUB pour la FMI. Sinon pas de remontée de rencontre sur FMI. Le club désigné en premier est recevant et doit donc venir avec sa tablette à jour. Pour les clubs savoyards, une péréquation est réalisée pour le règlement des arbitres. 12 joueurs maxi sur FMI



TIRAGE DU 1^{er} TOUR, DOIT SE JOUER ENTRE LE 6 ET LE 12 JANVIER 2025

AS THONON CONTRE FC VERMILLON

Dimanche 12 janvier 2025 à 20H00 GYMNASSE DU GENEVRAY A THONON

FC LA ROCHETTE CONTRE US LA MOTTE SERVOLEX

DATE, HORAIRES ET LIEU A COMMUNIQUER AVANT LE 22 DECEMBRE 2024

A FUTSAL ROCHETTE O 2 CONTRE CBF 74

Vendredi 10 janvier 25 RDV 20h00 début 21h00 gymnase du centenaire à La Rochette

ASF MOUTIERS CONTRE FUTSAL BOUGETUNITED

Jeudi 9 janvier 2025 à 21H00 GYMNASSE ANDRE PERRIER A ST MARCEL

US LA RAVOIRE CONTRE FC NIVOLET (rencontre inversée pas de gymnase dispo au FC NIVOLET)

MARDI 7 JANVIER 2025 A 21H15 GYMNASSE DU GRANIER A LA RAVOIRE

FK MONTMELIAN CONTRE JS CHAMBERY

DIMANCHE 12 JANVIER 25 A 14H00 GYMNASSE DE BOURGNEUF

US CHARTREUSE GUIERS CONTRE HFC CHAMBERY

Mercredi 8 janvier 2025 à 21H00, GYMNASSE DES ECHELLES

SI UN CLUB NE PEUT PAS DISPOSE DE GYMNASSE, MERCI D'AVERTIR RAPIDEMENT LA COMMISSION

Coupes Futsal Féminines

Catégorie U12/13 FEMININE :

Dates retenues pour les Plateaux :

1^{er} journée, samedi 11 ou dimanche 12 janvier 2025

2^{ème} journée, samedi 01 ou dimanche 02 février 2025

3^{ème} journée, samedi 08 ou 09 février 2025 si besoin

Demies finales les 15 ou 16 février 2025 si besoin

Finale le dimanche 02 mars 2025

Pour les plateaux U13 F, 10 joueuses maxi par équipe, équipement complet obligatoire (protège tibia, pas de collant, pas de piercing sur une surface de peau visible...) Les équipes doivent avoir 2 jeux de maillots numérotés de couleurs différentes. 5 chasubles et au moins 1 ballon réglementaire futsal. Une péréquation est réalisée pour le règlement des arbitres. Rien à régler sur place. Une commission de discipline éphémère est constituée par les arbitres présents, l'accompagnateur d'arbitre et éventuellement le responsable du district présent sur le plateau. Elle pourra prendre toutes les décisions qui s'imposent. Vérification des licences avec Foot Compagnon ou listing FOOTCLUB avec photos.

PLATEAU A EN ATTENTE DE GYMNASSE

GAPS
US CHARTREUSE GUIERS
US LA MOTTE 2
CHY SAVOIE FOOT

PLATEAU B EN ATTENTE DE GYMNASSE

FC CHAMBOTTE
US LA MOTTE 1
US LA RAVOIRE



ST PIERRE SPORT

Catégorie U14/15 FEMININE :

Dates retenues pour les Plateaux :

1^{er} journée, samedi 04 ou dimanche 05 janvier 2025 si besoin

2^{ème} journée, samedi 18 ou dimanche 19 janvier 2025

3^{ème} journée, samedi 01 ou 02 février 2025

Demies finales les 15 ou 16 février 2025 si besoin

Finale le dimanche 02 mars 2025

Pour les plateaux U15 F, 10 joueuses maxi par équipe, équipement complet obligatoire (protège tibia, pas de collant, pas de piercing sur une surface de peau visible...) Les équipes doivent avoir 2 jeux de maillots numérotés de couleurs différentes. 5 chasubles et au moins 1 ballon réglementaire futsal. Une péréquation est réalisée pour le règlement des arbitres. Rien à régler sur place. Une commission de discipline éphémère est constituée par les arbitres présents, l'accompagnateur d'arbitre et éventuellement le responsable du district présent sur le plateau. Elle pourra prendre toutes les décisions qui s'imposent. Vérification des licences avec Foot Compagnon ou listing FOOTCLUB avec photos.

PLATEAU A

DESISTEMENT DU FC CHAMBOTTE, REFONTE DES PLATEAUX

SAMEDI 4 JANVIER 2025

GYMNASE DU COLLEGE A BARBY RDV 9H00 DEBUT 10H00

FC NIVOLET
BARBERAZ
US LA MOTTE SERV 2
GJ LA SAVOYARDE
GAPS 1

PLATEAU B

SAMEDI 4 JANVIER 2025

GYMNASE DELPHINE ET JONATHAN A CHAMBERY RDV 13H00 DEBUT 14H00

US LA MOTTESERV 1
GAPS 2
ST PIERRE SPORT
AIX FC
ENT BASSE MAURIENNE

Catégorie U16/17/18 FEMININE :

Dates retenues pour les Plateaux :

1^{er} journée, samedi 11 ou dimanche 12 janvier 2025

2^{ème} journée, samedi 25 ou dimanche 26 janvier 2025 si besoin

3^{ème} journée, samedi 08 ou 09 février 2025

Demies finales les 15 ou 16 février 2025 si besoin

Finale le dimanche 02 mars 2025

PLATEAU A EN ATTENTE DE GYMNASSE LES 11 OU 12 JANVIER 2025

GAPS
BARBERAZ
FC AIX
FC CHAMBOTTE



PLATEAU B EN ATTENTE DE GYMNASE LES 11 OU 12 JANVIER 2025

US LA MOTTE
GJ LA SAVOYARDE
ST PIERRE SPORT
F BOURGET UNITED

Catégorie SENIORS FEMININE :

Cette coupe aura lieu si au moins 6 formations sont inscrites.

Dates retenues pour les Plateaux :

1^{er} journée, samedi 04 ou dimanche 05 janvier 2025 si besoin

2^{ème} journée, samedi 18 ou dimanche 19 janvier 2025

3^{ème} journée, samedi 01 ou 02 février 2025

Demies finales les 15 ou 16 février 2025

Finale le dimanche 02 mars 2025

Pour les plateaux seniors F, 10 joueuses maxi par équipe, équipement complet obligatoire (protège tibia, pas de collant, pas de piercing sur une surface de peau visible...) Les équipes doivent avoir 2 jeux de maillots numérotés de couleurs différentes. 5 chasubles et au moins 1 ballon réglementaire futsal. Une péréquation est réalisée pour le règlement des arbitres. Rien à régler sur place. Une commission de discipline éphémère est constituée par les arbitres présents, l'accompagnateur d'arbitre et éventuellement le responsable du district présent sur le plateau. Elle pourra prendre toutes les décisions qui s'imposent. Vérification des licences avec Foot Compagnon ou listing FOOTCLUB avec photos.

PLATEAU A

GYMNASE DU CENTENAIRE A LA ROCHETTE

DIMANCHE 5 JANVIER 2025 RDV 13H00 DEBUT 13H45

CLUB SUPPORT A FUTSAL ROCHETTE O

2 RENCONTRES PAR EQUIPES DE 20 MINUTES SANS MI-TEMPS

A FUTSAL ROCHETTE O
ENT APCR/LE BOURGET
ENT PONT/BOURBRE

PLATEAU B

GYMNASE DU CENTENAIRE A LA ROCHETTE

DIMANCHE 5 JANVIER 2025 RDV 15H00 DEBUT 15H45

CLUB SUPPORT A FUTSAL ROCHETTE O

FC ROCHETTE
ES DRUMETTAZ MOUXY
US DOMESSIN



FINALE FUTSAL MASCULINE

Candidatures reçues :
FC DE HAUTE TARENTOISE
JS CHAMBERY
A FUTSAL ROCHETTE O
AS UGINE

FINALE FUTSAL FEMININE

Candidatures reçues :
COGNIN SPORT FOOTBALL
A FUTSAL ROCHETTE O
AS UGINE

Décision du comité directeur :

Le comité directeur du 16 décembre 2024 a désigné pour la finale hommes, le club de la JS CHAMBERY sur le gymnase JEAN JAURES de CHAMBERY.

Le comité directeur du 16 décembre 2024 a désigné pour la finale femmes, le club de l'ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE sur le gymnase de LA SEYTAZ a VALGELON LA ROCHETTE.

	<p>PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION</p> <p>450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr</p>	
		





COMMISSION FAIR PLAY

M. MOREL-BIRON Francis 07 68 57 28 64

Réunion du 16 décembre 2024

CARTON BLEU

CHALLENGE DE LA SPORTIVITE CARTON BLEU 2024-2025

C'est la fin des matchs « phase 1 » en **U17** et **U15**.



Il est temps pour tous les clubs participants de remplir le formulaire **CARTON BLEU** pour la phase automne. Un autre formulaire sera donné pour la phase printemps. L'addition des deux établira le classement final par équipe.

Les dotations de ce challenge sont données en partenariat avec SPORT2000 et distribuées à l'assemblée générale de début de saison suivante.

Les équipes ne renvoyant pas ce formulaire ne pourront pas prétendre à dotation.

Les équipes ayant fait un forfait ne participeront pas à ce challenge.

Vous pouvez le télécharger avec le lien ci-dessous ou le retrouver sur le site du district.

<https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/09/FEUILLE-CARTON-BLEU.pdf>

CONSIGNES :

- TOUT ECRIRE EN MAJUSCULE ET DE MANIERE LISIBLE
- Bien noter votre club, la catégorie et la poule
- Noter uniquement les clubs chez qui vous vous êtes déplacés
- Retourner ce document au secrétariat du district : district@savoie.fff.fr

Merci de le renvoyer rapidement et au plus tard mi-février.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :

M. MOREL-BIRON Francis au 07.68.57.28.64



COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Président : Jérôme SPADA 06.76.04.25.57

Membres : Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Réunion du 16 décembre 2024

Présents : Jérôme SPADA, Patrick JANET

Excusée : Ghislaine RAYNAL

NOTE AU CLUB

GROUPEMENT LA SAVOYARDE : Votre mail du 10 décembre a été pris en compte.

REMERCIEMENTS

La commission remercie les clubs de Chartreuse et Mercury pour avoir joué la rencontre de Coupe U17 TRONCY ce samedi 14 décembre 2024 malgré une météo très fraîche.

INFO CLUB

La commission informe les clubs que le **SEUL** interlocuteur pour toutes demandes concernant les Coupes et Mr SPADA Jérôme via votre mail officiel club et non les responsables de catégories ou techniciens.

Merci pour votre compréhension

TIRAGE DES COUPES

REGLEMENT COUPE CORTADE et RAFFIN

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, 2 mi-temps de 15 min, si le résultat est toujours nul les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.



CORTADE

8^{ème} de finale le dimanche 23 février 2025

Inversion de la rencontre en cas de terrain impraticable

CHALLES 1	vs	CHAMBOTTE 2
LA RAVOIRE US 1	vs	UO ALBERTVILLE 1
AS CUINES 1	vs	MONTMELIAN AF 1
AS HTE COMBE 1	vs	CA YENNE 1
LA MOTTE SERV US 2	vs	AIGUEBELLE 1
BOZEL 1	vs	VAL D'HYERES 1
CAM 1	vs	FC NIVOLET 1
CHAMBERY SPORT 73 1	vs	VILLARGONDRAN FC 1

RAFFIN

1/4 de finale le samedi 19 avril 2025

CA YENNE 2	vs	FCHT 2
US CHARTREUSE GUIERS 2	vs	AF MONTMELIAN 2
US LA MOTTE SERV 3	vs	LA RAVOIRE US 2
ENT DRUMETTAZ MOUXY 3	vs	FC CHAMBOTTE 3

FEMININES A 8

1/4 de finale soit le 19-20 ou 21 avril 2025

Tirage prévu le 10 mars 2025

U20 TRIQUET

1/4 de finale le samedi 20 avril 2025

Tirage prévu le 10 mars 2025

U17 TRONCY

1/4 de finale le samedi 08 mars 2025

US LA RAVOIRE	vs	CHARTREUSE GUIERS
US LA MOTTE SERVOLEX	vs	FCHT
AIX FC	vs	GAPS
FC NIVOLET 2 ou DRUMETTAZ MOUXY	vs	ST BALDOPH FC



Foot SAVOIE



PV N°701 du 18 décembre 2024

U15 PILLET

1/4 de finale le dimanche 09 mars 2025

US LA MOTTE SERVOLEX	vs	UO ALBERTVILLE
AIX FC 2	vs	ENT F CHAUTAGNE
ES TARENTOISE	vs	GAPS 2
FC NIVOLET 2	vs	FCHT 2

TRANSMISSION FMI

L'utilisation de la FMI sera obligatoire des catégories U15 à séniors filles et garçon
Avec l'obligation de la transmettre le dimanche soir avant 20h00

En cas de problème, merci d'envoyer par SMS
Le résultat du match ou la photo de la feuille de match papier

U13 PITCH

Plateaux restant à jouer avant le 22 février 2025
Attention le club recevant du site 1 à été modifié

<input type="checkbox"/>	Journée	Secteur	Poule	Site	Organisateur
<input type="checkbox"/>	Journée 1 - 07/12/2024	UNIQUE T2	UNIQUE	SITE 1	527005 - F.C. BELLE ETOILE MERCURY
<input type="checkbox"/>	Journée 1 - 07/12/2024	UNIQUE T2	UNIQUE	SITE 2	515259 - U.S.C. AIGUEBELLE

La commission remercie les clubs qui ont utilisés correctement le FAL pour la première fois en Coupe.
Cependant il faut noter qu'il manque quelque feuille de plateau pour certains clubs et qu'à partir des prochains tours une amende de 35€ sera infligée pour document non parvenu.

U13 PIGNIER

2^{ème} tour le samedi 03 mai 2025 à 14h00
2 qualifiés par plateaux

Tirage en ligne sur le FAL

U13 SERALINI

2^{ème} tour le samedi 03 mai 2025 à 14h00
2 qualifiés par plateaux

Tirage en ligne sur le FAL



U11 CREDIT AGRICOLE

2^{ème} tour le samedi 15 mars à 10h00
2 qualifiés par plateaux

Tirage en ligne sur le FAL

COUPE U18F A 11 :

Une enquête a été soumise ce lundi 16/12, aux 6 équipes de Savoie engagées dans la pratique U18F à 11, cette saison 2024/2025.

Date butoir pour le retour : **ce vendredi 20 décembre.**
Une seule réponse par club.

Les engagements :

- 4 équipes en Isère (CHAMBERY SF, FC LA ROCHETTE, G.A.P.S., AIX LES BAINS FC)
- 2 équipes en Haute-Savoie Pays de Gex (FC CHAMBOTTE, US LA MOTTE SERVOLEX)

Sur le format "COUPE",

- le District 38 n'accueille pas les équipes du 73, cette saison,
- le District 74 propose une pratique à 8 exclusivement.

A travers cette enquête, nous souhaitons vous proposer un format "Coupe" pour une première édition en Savoie, sur la catégorie U18F à 11.

Si les 6 clubs ne participent pas, rien ne sera organisé cette saison.

Une fois vos réponses collectées, un projet sera présenté au Comité Directeur du District de Savoie de Football pour validation des dates et de l'organisation.

Les clubs ne pouvant pas recevoir le plateau à l'heure et/ou au lieu prévu, doivent se rapprocher des autres clubs de leur plateau pour définir ensemble des nouvelles modalités.
Merci d'informer la Commission des Coupes.

RETOUR FEUILLE DE PLATEAU et CLASSEMENT **FAL (football animation & loisir)**

Compétitions – DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL



Les feuilles de plateaux et classements devront être retournées via le mode de fonctionnement « FAL » au plutôt le mercredi suivant celui-ci.

Ce délai dépassé la commission sera dans l'obligation d'infliger une amende.

Merci pour votre compréhension.

Pour toutes demandes complémentaires vous pouvez contacter :
Edouard FROGER ou Jérôme SPADA

PEREQUATION COUPE

Coupe TRONCY – U17

2ème TOUR – Samedi 19 Octobre et Samedi 14 Décembre 2024

Nombre de rencontres : 5
Frais d'arbitrage : 306.10 €
TOTAL Frais engagés : 720.10 €
Soit par club : 72.01 €

Nombre de clubs : 10
Frais de déplacement : 414.00 €

Les clubs ci-dessous doivent au District

FC ST BALDOPH :	22.71 €
FC DU NIVOLET :	22.71 €
AIX FC :	22.71 €
USC AIGUEBELLE :	2.01 €
ES DRUMETTAZ MOUXY :	16.01 €
FC BAUGES :	20.01 €

Les clubs ci-dessous ont un avoir au District

US LA RAVOIRE :	9.39 €
FC MERCURY :	4.79 €
UO ALBERTVILLE :	21.99 €
US CHARTREUSE GUIERS :	69.99 €





FEMININES SENIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52

Réunion du 16 décembre 2024

COURRIER REÇU

Reçu : -

Accord de DOMESSIN et le BOURGET du LAC pour inversion du match N° 29203773
La commission vous remercie.

CHAMPIONNAT Match remis

La commission reporte le match – Le 2 mars 2025 - **match aller**
Match n° 29203768 FC HAUTE TARENTEISE / ENT F CHAUTAGNE.

La commission reporte le match – Le 09 mars 2025 - **match aller**
Match N° 29203775 ENT F CHAUTAGNE / ENT PONT BOURBRE

Le 16 mars reprise du championnat.

INFORMATIONS - NOTE AUX CLUBS

**La commission doit avoir impérativement le lundi précédent la rencontre avant 18 h00 toutes les modifications « horaires, terrains. »
SANS ACCORD DES 2 CLUBS LA COMMISSION PROGRAMMERA LES RENCONTRES A L'HEURE OFFICIELLE ET AU JOUR PREVU AU CALENDRIER.**

La commission vous souhaite de bonnes fêtes Et rendez -vous en 2025





CRITERIUM FEMININ SENIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : Gaëlle MICHAUT 06 18 23 06 75

Lundi 16 décembre 2024

NOTE AUX CLUBS

Une nouvelle équipe rejoindra ce critérium au printemps : F.C. BAUGES. Une matinée (ou journée) découverte du futsal sera organisée au gymnase de la J.S.C le dimanche 9 février avec les conseils d'un technicien du district.



FOOT LOISIRS – NOUVELLES PRATIQUES

Référent : Fabien FONTAINE

18 décembre 2024

Le district met à disposition gratuitement un kit « découverte » pour la pratique du **GOLF FOOT** et du **FUTNET** afin que les clubs puissent initier les licenciés à la pratique.

La pratique du Golf Foot consiste à envoyer, avec des frappes du pied, un ballon de football pour atteindre une cible, avec le moins de frappes possible ou le moins de temps possible.

L'avantage du golf foot est d'améliorer le potentiel technique et mental du joueur sous une forme ludique.

Le futnet était auparavant appelé « tennis ballon ».

Pour vous procurer les kits, prenez contact avec la commission foot loisir du district ou avec Édouard FROGER pour connaître les modalités et la période de prêt de mise à disposition du matériel.





COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 18 décembre 2024

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - julien.tranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER - CDFA: 06 10 56 18 18 - edouard.froger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Membres de la Commission Technique :

Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdessalem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo COURNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - Malorie GUETAZ - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoit LAGARDE - Bertrand LECONTE - Jean Christophe LECOQ - Nicolas PANTEGHINI - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER.

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

RAPPEL : Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



FORMATIONS 2024 - 2025

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 18 janvier 2025 et mercredi 5 février 2025

Lieu : LA MOTTE SERVOLEX

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 19

Olivier DALPHIN – Killian DULLIN – Thibaut ERRARD (FC BAUGES)

Antoine MIGUET – Lambert VITE (US LA MOTTE SERVOLEX)

Laura BUCHET DIT CARRON (FC CHAMBOTTE)

Dean PAJAJ (UO ALBERTVILLE)

Fatih CUCUN (CA MAURIENNE)

Mame LY (CA YENNE)

Yoann BERGER MOLLARD (GAPS)

Yannick SCHENKL – Olivier OTT (AS LA BRIDOIRE)

Tristan TRILLAT – Allan PAUL – Pierre CHANROND (US DOMESSIN)

Hasan ERFIDAN – Gilles OKALA (ES TARENDAISE)

Sébastien DESSERTAZ (AIX FC)

Mohamed TRAORE (US LA RAVOIRE)

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : vendredi 7 mars 2025 et mercredi 23 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 3

Benjamin WEST (AS HTE COMBE DE SAVOIE)

Léo BAUDIN (UO ALBERTVILLE)

Enzo VALENZA CALY (ST REMY DE MAURIENNE)

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 12 mars 2025 et mercredi 26 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 17

Johnny HOAREAU – Thomas LAURENT (FC LAISSAUD)

Romuald BENDOTTI (MONTMÉLIAN A)

Alexandre DESCH (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Ilter SASMAZER (AIX FC)

Rudy HUOT – Godefroid SESSOU (UO ALBERTVILLE)

Baptiste ORDONNEZ (US LA MOTTE SERVOLEX)

Nicolas HOUDAYER (ST PIERRE SPORT)

Delphine TOUFFLET – Estelle MAISON (FC BAUGES)

Mathieu TESSIER (ENT F CHAUTAGNE)

Johan QUELQUEJEU – William GALOFARO – Romain PELLICIER (US CHARTREUSE GUIERS)

Romain CHEVALLIER (AS UGINE)

Jugen GUILBEAU (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)



- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 12 mars 2025 et mercredi 26 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 8

Philippe SKORIC (ETS LE BOURGET DU LAC)

Dylan SOUBEYRAND (UO ALBERTVILLE)

Maxime MATHION – Karim AGOURAR – Léo DA COSTA ABREU (US LA MOTTE SERVOLEX)

Baptiste CARNIS (AS UGINE)

Rémy DEGARDIN – Gabriel SAMOGGIA DI TOMASO (US MODANE)

- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 15 mars 2025 et samedi 29 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 17

Mehmet GOK – Julien SQUARCIONI (FC BAUGES)

Vincenzo MALVASO - Luc FLEURY (MONTMÉLIAN A)

Salvatore GALLETI – Laurent BRUNET (AIX FC)

Fode Mamoudou TOURE (UO ALBERTVILLE)

Arnaud HALLET (US CHARTREUSE GUIERS)

Fatih CUCUN (CA MAURIENNE)

Jérémy DURET (FC ST BALDOPH)

Miguel DA SILVA E SANTOS – Mickael OLIVEIRA (PORTUGAIS CROIX ROUGE)

Valentin COSTA (VAL D'HYERES)

Candidats non prioritaires car hors département

Dorval LOURENCO (FC CRUSEILLES 74)

Abdelhamid BENAYAD (US ARGONAY 74)

Nathalie BALDECK (CS ST PIERRE EN FAUCIGNY 74)

Admed BOKARKA (US CULOZ 01)

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 15 mars 2025 et samedi 19 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 13

Ergina LAJCI (AS BARBERAZ)

Jérôme BONTRON – Alexis CHABERT (FC CHAMBOTTE)

Paul DA SILVA DIAS (AS HAUTE COMBE)

Raphaël DE BORTOLI – Dylan ROIGNAU – Raphaël GELLON (ES TARENTEISE)

Ethan GAUTIER (US LA RAVOIRE)

Sébastien MARTIN (US ST REMY DE MAURIENNE)

Jonathan POULIE (CA YENNE)

Rafael VICENTE BRAZAO (CA MAURIENNE)

Arnaud GAILLARD (US GRIGNON)

Candidat non prioritaire car hors département

Zakaria BOUCHIBA (ENT DU RACHAIS)



- Attestation Fédérale « FUTNET » - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 12 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 3

Tiago COSTA FERNANDES (US LA RAVOIRE)

Morgane PELLEGRIN (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Candidat non prioritaire car hors département

Benjamin SCHOTTE (FC VERSOUD 38)

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 14 mai 2025 et samedi 14 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 6

Adil BOUZALMAD - Dean PAJAJ (UO ALBERTVILLE)

Bastien SLOSSE (AIX FC)

Maxime MATHION (US LA MOTTE SERVOLEX)

Candidats non prioritaires car hors département

Karim NASSIK (GFA RUMILLY VALLIERES 74)

Abdelkader BOUMENAD (FC PONT DE CLAIX 38)

CERTIFICATIONS 2024 - 2025

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : lundi 17 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Candidat non prioritaire car hors département

Marco SALERNO (US ANNECY LE VIEUX 74)

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 6 mai 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 5

Matthis LUSSIEZ (US LA RAVOIRE)

Aymeric LATHUILE (ES TARENTEISE)

Sébastien PUIER (ETS LE BOURGET DU LAC)

Romain LESUR (AIX FC)

Candidat non prioritaire car hors département

EI AMIAR (ES SEYNOD 74)

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 22 mai 2025



Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 4

Mickael ROUX (US LA RAVOIRE)

Candidats non prioritaires car hors département

EI AMIAR (ES SEYNOD 74)

Erwan GUIAVARC'H – Luc THOMASSON (ETS CERNEX 74)

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : lundi 2 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Candidat non prioritaire car hors département

EI AMIAR (ES SEYNOD 74)

Certification CFF4 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 19 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Candidat non prioritaire car hors département

David BEQUIE (RIVES SP 38)





COMMISSION DES RÈGLEMENTS

Président : René SAILÉ

Réunion du 16 décembre 2024

Président : M. René SAILE, Port : 07 84 71 06 82
Membre : M. Patrick JANET, Port : 06 64 26 44 76
M. Jean Marc GUICHARD

Présent : Patrick JANET.

Excusés : René SAILÉ, Jean Marc GUICHARD.

ÉVOCATION

Dossier N° 15 :

Match 28650178 US LA RAVOIRE 1 / FC VILLARGONDRAN 1 Seniors D2 du 01/12/2024.

Dossier N° 16 :

Match 29423806 UO ALBERTVILLE / CA MAURIENNE U15 D1 Poule B du 17/11/2024.

DÉCISIONS

Dossier N° 15 :

Match 28650178 US LA RAVOIRE 1 / FC VILLARGONDRAN 1 Seniors D2 du 01/12/2024.

Evocation du club de l'US LA RAVOIRE concernant la participation au match du dirigeant concerné susceptible d'être suspendu le jour de la rencontre.

Evocation rejetée, non conforme aux règlements généraux de la FFF. (article ci-dessous)

L'article 226.5 des Règlements Généraux de la F.F.F. qui précise que « La perte par pénalité d'un match suite à la présence d'un éducateur ou d'un dirigeant suspendu passe obligatoirement par la formulation de réserves d'avant match, conformément aux dispositions de l'article 142 alinéa 1 des présents règlements.

Par ces motifs, la Commission des Règlements

- **Confirme le résultat acquis sur le terrain,**

- Résultats du match :

US LA RAVOIRE 1 : 1 pt 2 buts

FC VILLARGONDRAN 1 : 1 pt 2 buts

- Transmet à la Commission compétente pour homologation.



Dossier N° 16 :

Match 29423806 UO ALBERTVILLE / CA MAURIENNE U15 D1 Poule B du 17/11/2024.

Evocation du club du CA MAURIENNE concernant la participation au match de plus d'un joueur « MUTATION HORS PERIODE »

Evocation rejetée, le grief invoqué ne figure pas dans les cas prévus par l'article 187.2 des règlements généraux de la FFF.

Par ces motifs, la Commission des Règlements

- **Confirme le résultat acquis sur le terrain,**

- Résultats du match :

UO ALBERTVILLE : 3 pts 7 buts

CA MAURIENNE : 0 pt 3 buts

- Transmet à la Commission compétente pour homologation.





COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

RESPECTONS NOS ARBITRES
Sans arbitre pas de match

arbitres@savoie.fff.fr

Réunion du 9 décembre 2024

La CDA

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD, Jacky MESTACH,

Excusés : Mrs Evan BONTRON, Emmanuel BONTRON, Luc ALIX, Christophe DUPAYS,

COURRIERS, MAILS

Mail, Courrier Arbitre:

-M. Emmanuel PERRON (indépendant), demande de remboursement de frais kilométrique d'un match U17 le 07/12/24

-M. Laurent CABY (MONTMELIAN), demande de remboursement de frais kilométrique du match D2 du 08/12/24
match : CUINES / JSC

-M. Laurent CABY (MONTMELIAN), demande de remboursement de frais d'arbitrage du match D3 du 08/12/24
match : CHY FOOT 73 / CHALLES LES EAUX

-M. Abdelhamid BELLIR (AIX LES BAINS), demande de remboursement de frais d'arbitrage suite a frais non réglé (chèque)

Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur

-M. Melih KARABULUT, demande de faire des accompagnement d'arbitre

-M. Mehmet KARABULUT, demande de faire des accompagnement d'arbitre

-M. Gérard SOTO, accompagnement de Mme Sandra FONTI (UGINE) du 15/12/24

-M. Gérard SOTO, accompagnement de M. Said MAAMRI (C A M) du 14/12/24

Mail, Courrier Club:

-Club de CHARTREUSE GUIERS : Demande d'avoir 2 arbitres pour la rencontre du 08/01/25 de FUTSAL contre l'équipe HAUT DE CHAMBERY

-Club de l'U O ALBERTVILLE : Demande d'action CDA / Classe foot du Collège COMBE DE SAVOIE (module arbitrage), Date : lundi 13 janvier 2025

Mail, Courrier CDA/LIGUE/ FFF :

-Commission IR2F, Ligue AURA, demande d'état des pièces administratives pour la gestion de formation F I A

REUNION FUTSAL ARBITRAGE



Une Formation FUTSAL ARBITRAGE et gestion des rencontres « COUPE DE SAVOIE »
Se déroulera le dimanche 29 décembre 2024 à 17h00
(Salle à définir)

Les responsables de la séance de formation :

M. Emmanuel BONTRON (Responsable Arbitrage FUTSAL SAVOIE)
M. Evan BONTRON (Arbitre FUTSAL LIGUE)

*Tous les arbitres désireux de participer à ces compétitions officielles de Coupe de SAVOIE de FUTSAL.
Se devront d'être présents à cette formation,
pour être potentiellement désignable sur les plateaux ou matchs de FUTSAL .
De plus*

*Pour les arbitres officiants sur la compétition FUTSAL SENIORS CHAMPIONNAT (SAVOIE/ISERE)
sont de droit convoqués et invités à suivre ce module de formation FUTSAL (pour être potentiellement désignable
sur les plateaux ou matchs de FUTSAL, également)*

RATTRAPAGE UNIQUE TEST PHYSIQUE et THEORIQUE – SAISON 2024/2025



A l'attention des clubs et Arbitres :
Arbitres des clubs et Statut Indépendant,
Présidents, Dirigeants, Educateurs

Retrouvez ci-dessous la date de la séance ultime du test physique et théorique.



Qui concerne les arbitres
Elle se déroulera à la date suivante :

Du samedi 25 janvier 2025

Le test physique sera (communiqué ultérieurement)

Le test théorique se déroulera au siège du district de Football de SAVOIE

Vous trouverez la liste des arbitres convoqués ci-joint :

Test Physique:

M. Jean-Francois PERROUSE (DOMESSIN)
M. Jérôme SOLTYZIAK (AIGUEBELLE)
M. Gérard SOTO (LA RAVOIRE)

Test Physique et Théorique :

M. Emmanuel BONTRON (LA CHAMBOTTE)
M. Cédric CROZIO (J S C)
M. Faical REMILI (VAL D'HYERES)
M. Antony GROS (indépendant)
M. Tolgahan KOCA (indépendant)
M. Tayfun DURMAZ (indépendant)

M. Salim ABADDAR (C A MAURIENNE)
M. Hamza BENKEMOUCHE (J S C)
M. Benoit MISSON (BOZEL)
M. Benoit TRASSARD (CŒUR DE SAVOIE)
M. Didier CAUCHETEUX (ST REMY MAURIENNE)
M. Cédric CROZIO (J S C)
M. Khalil FATNI (U O ALBERTVILLE)

M. Mohamed AYARI (C S F)
M. Remi BENOIT (LA BATHIE)
M. Daniel DESMARIEUX (CHARTREUSE GUIERS)
M. Jacky MESTACH (MODANE)
M. Bernard CAMUS (HAUTE TARENTOISE)

M. Nauram ANLI (BARBERAZ)
M. Youssef FOUAZI (J S C)
M. Youssef RHIFARI (J S C)
M. Guillaume MARTIN (HAUTE TARENTOISE)
M. Fabrice HAND (MONTMELIAN)
M. Mohamed SMAILI (U S PONTOISE)
Mme Vanesa CORVERA (HAUTE TARENTOISE)

M. Fabien EXCOFFIER (U O A)
M. Chérif GUENTRAH (LA BRIDOIRE)
M. Samir KAHOUM (COGNIN)
M. Cedric LECORNE (CUINES)
M. Youssef LAHMIDI (AIX LES BAINS)
M. Romuald PINET (HAUTE TARENTOISE)

Melle Shaina MILLIEX (AIGUEBELLE)
M. Brian RAPHAEL (CUINES)
M. Ismael AL BAHRAOUI (LA RAVOIRE)
M. Noureddine CHELOUFI (U O ALBERTVILLE)
M. Abdelhamid BELLIR (AIX LES BAINS)
M. Mathis COUX (LA MOTTE SERLOILEX)

M. Grégoire DONNEAUD (C S F)
M. Timothée DONNEAUD (C S F)
M. Makhan FOFANA (C A MAURIENNE)
M. Habib NEFFATI (LAISSAUD)
M. Yasin YADOGAN (TARENTEISE)
M. Alexis PESENTI (AIGUEBELLE)
M. Aymen OUTMANI (UGINE)
M. Yanis GIGANTE (ST MICHEL MAURIENNE)

A NOTER

**Les arbitres non-présents seront malheureusement et obligatoirement sanctionnés conformément la gestion réglementaire de la CDA 2024/2025
Voir rétrogradation de niveau d'arbitrage**

A savoir sanction :

- Rétrogradation de niveau d'arbitrage
- Suspension systématique
- Ceci, (conformément au règlement mis en application de CDA 2024/2025)

RESULTATS - FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE



A l'attention des clubs : Présidents, Dirigeants, éducateurs

Retrouvez ci-dessous les dates de la prochaine formation Initiale d'Arbitrage à destination des candidat(e)s arbitres jeunes ou seniors.

Elle se déroulera aux dates suivantes :

Du samedi 25 janvier 2025 au dimanche 26 janvier 2025 (séance 1 à 6)

Et le samedi 1^{er} février 2025 (séance 7 administrative et examen)

au

DISTRICT de FOOTBALL de SAVOIE -MAISON DES SPORTS- CHAMBERY

Clubs, les inscriptions s'effectueront en ligne directement sur le site Internet de la Ligue.
Les clubs en situation d'infraction au statut d'arbitrage, sont donc invités à présenter des candidats
(Bien-sûr selon vos possibilités)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'IR2F : 04.72.15.30.21 ou formations@laurafoot.fff.fr

NOTE AUX CLUBS



A l'attention des clubs : Présidents, Dirigeants, éducateurs

*Il est important de ne pas sous-estimer le manquement d'Arbitre
Que ce soit pour vous Clubs (statut d'Arbitrage)*

et

Nous CDA (gestion de vos championnats)

Ne prenez pas à la légère ce manquement il est plus important de saison en saison.

*Nous vous invitons à présenter vos futurs candidats à cette fonction (à la prochaine FIA, de **janvier 2025**)*

Pensez à votre statut d'arbitrage





COMMISSION FAFA

Président : Christophe VALENTINO

16 décembre 2024

Note aux clubs

Les réponses aux courriels/courriers seront uniquement communiquées par voie de FOOT SAVOIE.

Informations F.A.F.A. Equipement – Saison 2024/2025

Les collectivités/clubs souhaitant déposer un dossier de demande d'aide au titre du F.A.F.A. doivent transmettre au district, le dossier complet.

Date limite de réception des dossiers complets : 30 Décembre 2024.

Passé cette date, aucun dossier ne sera recevable.

Tous les dossiers devront être impérativement présentés par les collectivités.

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore reçu d'aide.

A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2024/2025. La répartition s'effectuera au début de l'année 2025 (1er trimestre).

La Commission reste à votre disposition pour tous renseignements.

Veillez trouver ci-dessous le lien vous permettant d'accéder au cahier des charges 2024/2025 (documentation et imprimés)

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_equipement_clubs-collectivites_24-25_vdef.pdf



Equipement - Réponses aux clubs/Collectivités

Réponse à UGINE :

La Commission accuse réception de vos documents en complément de votre dossier.
Dossier en cours d'instruction.

Pour rappel : les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2024/2025. La répartition s'effectuera au début de l'année 2025 (1er trimestre).

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore reçu d'aide.

Réponse à APREMONT :

La Commission accuse réception de vos documents. En cours d'instruction.

Pour rappel : les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2024/2025. La répartition s'effectuera au début de l'année 2025 (1er trimestre).

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore reçu d'aide

Réponse à ST REMY DE MAURIENNE :

La Commission accuse réception de votre dossier F.A.F.A. concernant l'éclairage de votre stade.
Dossier en cours d'instruction.

Réponse à ST BERON (GAPS) :

La Commission prend note de votre courriel.

Merci de bien vouloir informer la Commission dès la fin des travaux pour programmer une visite.

Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan :

Demande de renseignements en date du 2 décembre 2024 : projet de regroupement des stades ST JEAN DE MAURIENNE/VILLARGONDRAN/ST JULIEN MONTDENIS.

Un courriel de réponse a été adressé.

La Commission vous contactera prochainement.

Réponse à USC AIGUEBELLE :

La Commission accuse réception de votre demande de rendez-vous du 26 courant et vous contactera prochainement.

Réponse à LA BATHIE :

La Commission accuse réception de votre courriel pour votre projet d'éclairage du terrain d'honneur du stade d'Arbine.

Après étude de votre demande : votre projet serait éligible sous réserve de respect des consignes du cahier des charges FAFA Equipement et du Règlement des Terrains et Installations Sportives.

Vous pouvez prendre connaissance du cahier des charges à l'aide du lien ci-dessous :

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_equipement_clubs-collectivites_24-25_vdef.pdf



Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore reçu d'aide.

A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2024/2025. La répartition s'effectuera au début de l'année 2025 (1er trimestre).

Tous les dossiers complets doivent impérativement être adressés au District avant le 30 Décembre 2024.

La Commission reste à votre disposition pour tous renseignements.

Vous devrez nous faire parvenir une demande d'avis préalable éclairage (jointe dans le courriel) accompagnée des documents demandés.

Réponse à HAUTE COMBE :

La Commission prend note de votre courriel et vous contactera prochainement pour un rendez-vous.

Réponse à VILLARGONDRAN :

La Commission accuse réception de votre courriel concernant la réalisation d'un terrain synthétique sur la commune en lieu et place du terrain en pelouse naturelle et sur son futur classement.

La Commission des Terrains vous confirme que votre futur terrain synthétique mesurant 100*60 m, classé actuellement en T5, pourra conserver, ce classement avec ses dimensions existantes, sous réserve du respect de l'ensemble du règlement des Installations Sportives de la FFF.

Vous trouverez ci-après le lien vous permettant de télécharger ces règlements fédéraux :

<https://media.fff.fr/uploads/document/766379259a7fbb0519b1d628defbc45f.pdf>

Nous vous invitons à consulter, en première lecture, le tableau de synthèse (pages 140 à 143) qui résume les obligations réglementaires.

La Commission reste à votre disposition pour une éventuelle rencontre pour échanger sur votre projet.

Vous pouvez retrouver toutes les informations 2024/2025 sur le cahier des charges (documentation et imprimés) à l'aide du lien ci-dessous :

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_equipement_clubs-collectivites_24-25_vdef.pdf

Equipement - Dossiers à échéance 1^{er} semestre 2025

- DOMESSIN
- ST BALDOPH

Un courriel a été envoyé à la collectivité pour liste des documents à fournir.



COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du 16 décembre 2024

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Sophie LEFEVRE

Présents non élus : Magali BERLIOZ - Pierrette CATANIA – Mohamed DAIF – Mario LAURENCIN – Francis MOREL-BIRON

INFORMATION AUX CLUBS

Les procès-verbaux et relevés de décisions de la commission sont consultables en version intégrale sur FOOTCLUBS, onglet "organisation/procès-verbaux".

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Président de la Commission de Discipline,
Pascal ELHOMBRE

Secrétaire de la Commission de Discipline,
Pierrette CATANIA

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.



IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

Informations

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission Discipline du 16 décembre 2024						
Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
16/12/2024	D1	Joueur	A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER	08/12/2024	Auto + 1 match avec sursis	09/12/2024
16/12/2024	D1	Joueur	A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER	08/12/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	23/12/2024
16/12/2024	U20 DISTRICT	Joueur	A.S. D'UGINE	07/12/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	23/12/2024
16/12/2024	D2	Joueur	C.A. YENNOIS	08/12/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	23/12/2024
16/12/2024	D3	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	08/12/2024	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	16/12/2024



Foot SAVOIE



PV N°701 du 18 décembre 2024

16/12/2024	D3	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	08/12/2024	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	16/12/2024
16/12/2024	D3	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	08/12/2024	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	16/12/2024
16/12/2024	D3	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	08/12/2024	1 Match Ferme par révoc sursis	23/12/2024
16/12/2024	D2	Joueur	ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE	24/11/2024	5 MF dont Auto + 1 match avec sursis	25/11/2024
16/12/2024	D2	Joueur	ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE	24/11/2024	5 MF dont Auto	25/11/2024
16/12/2024	D1	Joueur	ENT. S. DE TARENTEISE	08/12/2024	Auto + 1 MF par révoc sursis ou IF	09/12/2024
16/12/2024	D1	Joueur	ENT. S. DE TARENTEISE	08/12/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	23/12/2024
16/12/2024	D1	Joueur	ENT. VAL D HYERES	08/12/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	23/12/2024
16/12/2024	D3	Joueur	ET.S. LE BOURGET DU LAC	08/12/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	23/12/2024
16/12/2024	D3	Joueur	ET.S. LE BOURGET DU LAC	08/12/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	23/12/2024
16/12/2024	D2	Joueur	F.C. DU NIVOLET	07/12/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	23/12/2024
16/12/2024	D3	Joueur	F.C. LA ROCHETTE	08/12/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	23/12/2024
16/12/2024	D3	Dirigeant	F.C. SUD LAC	22/09/2024	4 Matches Fermes	23/12/2024
16/12/2024	D3	Joueur	F.C. SUD LAC	22/09/2024	3 Matches Fermes	23/12/2024
16/12/2024	D1	Joueur	FC DE HAUTE TARENTEISE	08/12/2024	Auto suffisant	09/12/2024
16/12/2024	Cadets U17 1	Joueur	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	07/12/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	23/12/2024
16/12/2024	Cadets U17 1	Joueur	U.S. LA MOTTE SERVOLEX	07/12/2024	2 MF dont Auto	08/12/2024
16/12/2024	D2	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	08/12/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	23/12/2024
16/12/2024	D3	Joueur	U.S. PONTOISE	08/12/2024	Auto + 1 match avec sursis	09/12/2024

ANNEXES

- Amendes
- Rencontres
- Le droit à l'image des sportifs et l'utilisation des vidéos des manifestations sportives
- Lettre « Tournée des Popottes »
- Protocole commotion cérébrale

